

Numéros d'urgence et procédure à suivre en cas de risque majeur

(Cliquer pour zoomer)

**En situation d'urgence,
le premier acteur du secours,
c'est vous !**

Victime ou témoin
d'un accident ?

Pompiers :	18	} ou 112
SAMU :	15	
Police, gendarmerie :	17	

Lors de votre appel,
pensez aux 3 points suivants :

1 "JE SUIS" -> S'identifier et se localiser	2 "JE VOIS" -> Nature de l'événement	3 "JE FAIS" -> Premières actions entreprises
---	--	---

Vous entendez le signal
national d'alerte

- Mettez-vous en sécurité**
Rejoignez sans délai un bâtiment
- Tenez-vous informés**
Respectez les consignes
diffusées sur France Bleu,
France Info, autres radios
locales ou France Télévisions
- Restez en sécurité**
N'allez pas chercher vos enfants
à l'école, ils y sont protégés par
leurs enseignants
- Ne téléphonez qu'en
cas d'urgence vitale**

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Face aux risques majeurs,
constituez votre kit d'urgence

Préparez,
dans un
sac à dos,
de quoi assurer :



Protection



Hydratation et nourriture



Localisation



Soins et hygiène



Vie courante



Pour compléter votre kit, rendez-vous sur :
www.risques.gouv.fr
www.interieur.gouv.fr

Pour connaître les risques près de chez
vous, renseignez-vous auprès de votre
mairie ou de votre préfecture, ou rendez-
vous sur :
macommune.prim.net

Être citoyen, c'est agir.
Vous aussi, soyez prêts.